

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Affaires Economiques et du Développement



NOTE ANNUELLE SECTORIELLE SUR LA MISE EN ŒUVRE (NASMO 2025)

Second Plan d'actions de la SCAPP 2021-2025
Chantier n°2 : Un environnement préservé au service d'un développement
durable et résilient aux changements climatiques

Provisoire

Mai 2026

Sommaire

Liste des abréviations et acronymes	3
Résumé analytique.....	5
I. Introduction.....	5
II. Bilan des progrès	6
1. Évolution des indicateurs et analyse des progrès	6
Tableau 1. Indicateurs de performance 2025 du chantier.....	6
Tableau 2 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'environnement	9
2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025	10
III. Analyse des défis et contraintes.....	11
IV. Financement du chantier	11
V. Perspectives pour 2026.....	13
VI. Conclusions du chantier	14
VII. Recommandations relatives au chantier.....	14
VIII. Annexes	15

Liste des abréviations et acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
BCI	Bilan Consolidé d'Investissement
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CDS	Comités de développement sectoriel
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
DGSCGC	Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises
EIE	Etudes d'Impact Environnemental
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FACI	Ferme Agricole Communautaire Intégrée
GES	Gaz à effet de Serre
MRO	Ancienne Ouguiya (Unité monétaire)
MRU	Nouvelle Ouguiya (Unité monétaire)
MEDD	Ministère de l' Environnement et du Développement Durable
MIDEC	Ministère de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local
ODD	Objectifs de développement Durable
ONM	Office National de la Météorologie
ONEL	Observatoire National de l'Environnement et du Littoral
PANEDD	Plan d'Action Nationale pour le Développement Durable
PNA	Parc National d'Awleigatt
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
PND	Parc National de Diawling
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
WACA	Programme de gestion des zones côtières de l'Afrique de l'Ouest

Résumé analytique

La présente Note Annuelle Sectorielle sur la Mise en Œuvre (NASMO 2025) rend compte des réalisations enregistrées en 2025 par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que des actions entreprises par la Direction Générale de la Sécurité civile et de la Gestion des Crises (DGSCGD). Elle met en évidence les principaux commentaires d'analyse relatifs aux progrès, aux écarts, aux contraintes et aux perspectives.

Sur le plan institutionnel, l'année 2025 a été marquée par le lancement du Plan National Environnement et Développement Durable 2026-2030 (PANEDD), la révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0), l'élaboration d'une stratégie bas-carbone, la poursuite du renforcement du cadre juridique et une présence active de la Mauritanie dans les grands rendez-vous climatiques et environnementaux.

Au plan opérationnel, les résultats les plus saillants portent sur la campagne nationale d'ensemencement aérien de 6,1 millions d'hectares, la restauration de 4 803 ha dans le cadre de la Grande Muraille Verte, la production de 200 000 plants forestiers, l'opérationnalisation de quatre grandes pépinières collectives, la restauration de 56 000 ha d'écosystèmes au Parc national du Diawling, la plantation de mangroves, ainsi que le renforcement du contrôle environnemental à travers 25 évaluations environnementales et 25 missions de contrôle visant 105 unités.

L'analyse des indicateurs fait ressortir plusieurs cibles atteintes ou dépassées, notamment les FACI (Fermes Agricoles Communautaires Intégrées) créées ou réhabilitées, les brèches colmatées, le nombre d'établissements disposant d'un plan de gestion des déchets et certaines réalisations littorales.

D'autres indicateurs demeurent en deçà des prévisions, notamment les voies d'accès du littoral, les sites assainis et les superficies de pâturages brûlés, qui restent influencées par des facteurs climatiques et contextuels échappant partiellement au contrôle direct du MEDD.

En complément des réalisations environnementales conduites par le MEDD, les interventions de la DGSCGC ont contribué directement à la résilience territoriale, en particulier par les opérations de pompage des eaux pluviales durant l'hivernage 2025 à Nouakchott et dans plusieurs villes de l'intérieur, dont Kiffa, Laâyoune, Tamchekett, Boumdeid, Kamour et Kaédi. Les interventions documentées font ressortir 10 500 m³ d'eau pompés à Nouakchott-Nord et environ 50 000 m³ à Kaédi, avec mobilisation de personnels spécialisés, de citernes, de pompes, de véhicules tout terrain, d'embarcations et d'un drone de reconnaissance.

Sur le plan du financement, le chantier a mobilisé à la fois des ressources extérieures identifiées à hauteur de 174,8 millions MRU programmés pour 284,2 millions MRU décaissés, et des crédits budgétaires nationaux inscrits au BCI État 2025 pour 305,3 millions MRU programmés et 263,4 millions MRU exécutés, soit un taux d'exécution de 86,3 %.

I. Introduction

La gestion durable de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques constituent un levier majeur de mise en œuvre de la SCAPP. Le chantier n°2 vise à préserver les ressources naturelles, à réduire la vulnérabilité des territoires, à améliorer la gouvernance environnementale et à soutenir un développement durable et inclusif.

La NASMO 2025 s'appuie sur les réalisations recensées dans le bilan du MEDD pour la période du 1er janvier au 30 novembre 2025, sur le tableau des performances du MEDD et sur les informations du BCI relatives au financement extérieur et sur les données du BCI État 2025 concernant le chantier 2.

Elle prend aussi en compte les contributions de la DGSCGC qui relèvent de la prévention, de la préparation, de la réponse opérationnelle et du relèvement post-crise, en complément des actions de restauration écologique, de protection du littoral et de gouvernance environnementale conduites par le MEDD.

En 2025, l'action du MEDD s'est inscrite dans le cadre du programme présidentiel « Mon ambition pour la Patrie », de la SCAPP 2016-2030 et de la SNEDD 2030, avec un accent particulier sur le renforcement de la gouvernance, la restauration des écosystèmes, la lutte contre les pollutions, la mobilisation des financements climatiques et l'éducation environnementale.

II. Bilan des progrès

1. Évolution des indicateurs et analyse des progrès

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs suivis en 2025 ainsi qu'un commentaire sur les écarts observés.

Tableau 1. Tableau des Réalisation 2025 du MEDD

Réalisations	Valeur de reference	réalisation 2025	Valeur atteinte en 2025	Cible 2025	Ecarts et observations
Nombre d'ha mis en defend	3629	300	3929	3969	8,2%
nombre d'ha restaurés	20336	4500	24836	26916	22,1%
Nombre d'Ha ensemencé	?	6 100 000		?	6 100 000 Ha(Si on inclus la campagne nationale d'ensemencement aérien)
Nombre d'ha de pâturages brulés	114500		135115	105 000	(+20 615) 20% en fait le nombre d'Ha brulés depand de parametres qui echapent au contrôle du MEDD (pluviometrie,..)
Nombre de KmL de parefeux réalisés	6 254				
Nombre de FACI créées ou réhabilitées	81	20	101	91	
Brêches colmatées	3	6	9	6	
Nombre d'ha de dunes littorales fixées	60	0	60	40	
Nombre de voies d'accès réalisées sur le littoral	0	0	0	4	

Réalisations	Valeur de référence	réalisation 2025	Valeur atteinte en 2025	Cible 2025	Ecarts et observations
Nombre d'AGR créées ou d'organisations communautaires appuyées	180	0	180	50	Valeur cible dépassée
Nombre de sites assainis	0	2	0	2	
Textes juridiques adoptés	Loi sur la lutte contre la pollution de l'air de janvier 2018 Loi sur la biosecurité de juillet 2022 Loi sur les déchets solides de décembre 2023 Loi sur les évaluations environnementales et sociales de 2025	Projet de décret portant application de la loi 2023-031 du 14 décembre 2023, relative à la gestion des déchets solides (Achevé) Projet de décret sur les études d'impacts environnementale et sociale (En exécution)	Projet de décret portant application de la loi 2023-031 du 14 décembre 2023, relative à la gestion des déchets solides (Achevé) Projet de décret sur les études d'impacts environnementale et sociale (En exécution)	décret sur la gestion des déchets solides décret sur les EIES	
Nombre d'établissement disposant d'un plan de gestion de déchets	10	28	38	15	7 établissements ont été audités en 2025 et 28 nouveaux ont obtenu leurs avis de faisabilité environnementale
Rapport PNA élaboré	SO	1	1	Signature du PCA	
CDN 2.0 révisée Plan d'investissement 2023 révisé	CDN 2.0 révisée en 2021 - Plan	Actualisation de la CDN de la	Actualisation de la CDN de la	CDN 3.0 transmise au CCNUCC	

Réalisations	Valeur de référence	réalisation 2025	Valeur atteinte en 2025	Cible 2025	Ecarts et observations
	d'investissement globale	Mauritanie (Achévé)	Mauritanie (Achévé)		
Nombre de rapports sectoriels élaborés	4ème Communication	Consolidation du Rapport final 5 ^o communication nationale, adoption en Conseil des Ministres et transmission au CCNUCC (achevé)	Consolidation du Rapport final 5 ^o communication nationale, adoption en Conseil des Ministres et transmission au CCNUCC (achevé)	Rapport final Consolidé, adopté en Conseil des Ministres et transmis au CCNUCC	

Source : tableau des performances MEDD 2025.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs SCAPP 2021-2025 pour l'environnement

Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur 2023 et source	Valeur(2024	Valeur 2025
Surface des aires marines protégées en proportion de la surface totale	12,40% (bande d'arguin et diawling)	2018	MEDD	Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience	12.40% (MEDD)	12,40 % (MEDD)	
Proportion de la production obtenue de façon durable	Non déterminée	-	-	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Non disponible		
Mise en place de mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Aucun mécanisme	2020	-	Mécanismes mis en place en 2025	Non disponible		
% de réalisation du Programme Grande muraille Verte	4%	-	-	-	Non disponible		
Surfaces des zones forestières, en proportion de la surface terrestre	0,30%	2017	MEDD	-	0.30% (MEDD)	0.31% (MEDD)	
Emissions de gaz à effet de serre	13.41 Mt éq. CO2	2015	MEDD	-	16.51 Mt éq. CO21		
Longueur des pare-feu réalisés (km)	10 900	2018	MEDD	-	10 835 km	6 254 km	

Source : MEDD

¹ [Base de données EDGAR \(Base de données sur les émissions pour la recherche atmosphérique mondiale\)](#)

L'examen des Réalisations montre une performance globalement positive. La mise en défens atteint 3929 ha pour une cible de 3 969 ha, ce qui traduit une exécution presque complète. Les surfaces restaurées s'élèvent à 24 836 ha contre une cible de 26 916 ha ; cet écart est toutefois à relativiser dès lors que l'on

tient compte de la campagne nationale d'ensemencement aérien de 6,1 millions d'hectares, qui change d'échelle dans l'appréciation globale de l'effort de restauration.

Les résultats sont supérieurs aux prévisions pour plusieurs indicateurs : le nombre de FACI créées ou réhabilitées atteint 101 pour une cible de 91, les brèches colmatées s'élèvent à 9 pour une cible de 6, les dunes littorales fixées atteignent 60 ha pour une cible de 40 ha, et 38 établissements disposent d'un plan de gestion des déchets pour une cible de 15. Ces résultats confirment une bonne dynamique dans les interventions territoriales et l'encadrement environnemental des unités concernées.

Les écarts défavorables concernent surtout les voies d'accès littorales, les sites assainis encore en préparation, et la superficie des pâturages brûlés, qui s'élève à 135 115 ha contre une cible de 105 000 ha. Ce dernier indicateur dépend largement de la pluviométrie, de la pression pastorale et d'autres facteurs exogènes. Il appelle donc un renforcement de la prévention et des dispositifs de protection des pâturages, sans qu'il puisse être interprété comme un indicateur de contre-performance strictement imputable au MEDD.

Sur le volet spécifique de la Réduction des Risques des Catastrophes ((RRC), les activités de la DGSCGC ont permis de renforcer la réponse opérationnelle aux inondations et aux situations d'urgence.

Pendant l'hivernage 2025, la DGSCGC a réalisé plusieurs opérations de pompage des eaux stagnantes à Nouakchott et dans des villes de l'intérieur.

À Nouakchott-Nord, les opérations menées en septembre ont mobilisé 48 personnels de la Sécurité civile, dont 6 officiers et 8 techniciens, et ont permis le pompage de 10 500 m³ d'eau. À Kaédi, après les pluies diluviennes du 29 septembre 2025, une mission d'intervention a mobilisé 38 éléments, 4 citernes, 22 pompes, 5 véhicules tout terrain, une pompe portée, un drone et 4 embarcations, permettant de pomper environ 50 000 m³ d'eau dans les quartiers touchés et de faciliter le retour progressif des populations sinistrées.

La DGSCGC a également renforcé ses moyens opérationnels par la réception de deux camions-citernes, d'un véhicule de secours et d'un important lot de matériels de désincarcération, de tenues de feu, de casques F2, de matériels de secourisme, de tuyaux, de lances d'incendie et de pièces de rechange. Ces équipements améliorent les capacités d'intervention contre les inondations, les incendies et les feux de brousse, tout en renforçant la protection des personnes et des biens.

2. Réformes engagées ou mises en œuvre en 2025

L'année 2025 a confirmé la dynamique de réforme engagée en 2024. Les principales avancées portent sur la gouvernance environnementale, la diplomatie climatique et le renforcement du cadre normatif du secteur.

- Lancement du PANEDD 2026-2030 et poursuite de la planification stratégique du secteur.
- Révision de la CDN 3.0 et élaboration d'une stratégie nationale bas-carbone.
- Promulgation de lois ratifiant plusieurs accords internationaux et élaboration de nouveaux textes sur les produits chimiques, le littoral, les établissements classés et les déchets.
- Élaboration du décret d'application de la loi relative à la gestion des déchets solides et poursuite du projet de décret sur les études d'impact environnemental et social.
- Participation active aux grands forums environnementaux et climatiques et plaidoyer en faveur du financement climatique des pays sahéliens.

- Adoption de la plateforme nationale sur les pertes et dommages liés aux risques et catastrophes, portée par la DGSCGC, pour améliorer la connaissance des risques, le suivi statistique des dommages, l'anticipation et la planification des réponses.
- Adoption de décret N°2025-162 du 15 octobre 2025 portant création d'une base de données spéciale pour les ménages pauvres et/ou vulnérables touchés par les catastrophes, afin de renforcer le ciblage, la coordination de l'aide et les activités de relèvement post-crise.
- Poursuite de la finalisation de la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes 2025-2030 et articulation avec les priorités de résilience climatique, d'alerte précoce et de préparation aux crises.
- Mise en œuvre du plan stratégique de la DGSCGC 2024-2027, notamment à travers le renforcement des capacités opérationnelles, la territorialisation de la Sécurité civile et l'élargissement de la coopération technique.

Ces réformes traduisent un passage progressif d'une logique d'intervention ponctuelle à une logique de structuration durable du secteur. Elles renforcent la base normative de l'action publique et préparent l'entrée dans le cycle de programmation 2026-2030.

III. Analyse des défis et contraintes

Les contraintes structurelles relevées dans la NASMO 2024 restent pertinentes en 2025. La désertification, la dégradation des terres, les pressions anthropiques sur le littoral, la fragilité de certains écosystèmes et les effets du changement climatique continuent d'affecter la durabilité des ressources naturelles.

À ces défis biophysiques s'ajoutent des contraintes institutionnelles et opérationnelles : insuffisance des ressources humaines qualifiées, besoins persistants en équipements de contrôle et de suivi, faiblesse de certains systèmes d'information, besoins de coordination intersectorielle et retard dans la mise en œuvre de certaines infrastructures ou opérations d'assainissement.

La disponibilité des équipements lourds de pompage et de secours, ainsi que la couverture territoriale des services de sécurité civile.

La montée en charge des ambitions du secteur exige ainsi une consolidation du financement, une meilleure intégration des données, une accélération des textes d'application et un renforcement de la territorialisation des interventions.

IV. Financement du chantier

Le financement 2025 du chantier mobilise des ressources extérieures, des crédits budgétaires nationaux inscrits au BCI État et des partenariats climatiques.

Le premier tableau ci-après récapitule les opérations identifiées dans le BCI au titre du financement extérieur relevant du chantier « Environnement et réduction des catastrophes ».

Projet	Bailleur / nature	Agence d'exécution	Programmation 2025 (MRU)	Décaissements 2025 (MRU)
Projet d'amélioration de la résilience climatique des	BAD-BAD – DON	DA/MHA	26 811 110	52 788 993

Projet	Bailleur / nature	Agence d'exécution	Programmation 2025 (MRU)	Décaissements 2025 (MRU)
investissements du secteur de l'eau/REVUWI				
Appui à la mise en œuvre de la grande muraille verte en Mauritanie	FRANCE-AFD – DON	ANGMV/MED D	100 000 000	10 000 000
Projet d'Investissement de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA)	BM-IDA – DON	UGP-WACA	48 000 000	219 474 966
Projet d'Investissement de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest (WACA)	BM-IDA – PRET	UGP-WACA	0	1 900 000
Total chantier 2 (ressources extérieures identifiées)			174 811 110	284 163 960

L'exploitation du BCI sur financement extérieur montre une programmation extérieure d'environ 174,8 millions MRU pour les opérations identifiées du chantier, contre des décaissements 2025 d'environ 284,2 millions MRU. La sur-exécution apparente provient vraisemblablement du rythme effectif de décaissement de certains projets extérieurs, notamment le WACA et le REVUWI.

En complément, le BCI État 2025 recense 18 projets budgétaires rattachés au même chantier. Le tableau ci-après présente la répartition par structure d'exécution des crédits programmés et des dépenses exécutées en 2025.

Structure d'exécution	Nombre de projets	Programmation 2025 (MRU)	Exécution 2025 (MRU)	Taux d'exécution
CAB/MEnv DD	3	170 297 638	142 058 184	83,4 %
ANGMV/ME	6	53 182 664	52 535 438	98,8 %
DAPL/MEnvDD	1	36 200 000	36 143 072	99,8 %
DPREM/MEnv	4	18 500 000	16 414 227	88,7 %
UGP-WACA	1	17 800 000	6 996 209	39,3 %
ONEL/MEDD	1	3 800 000	3 797 600	99,9 %
DPCS/MEnv	1	3 000 000	2 976 560	99,2 %
PND/MEnvDD	1	2 500 000	2 498 194	99,9 %

Structure d'exécution	Nombre de projets	Programmation 2025 (MRU)	Exécution 2025 (MRU)	Taux d'exécution
Total chantier 2 (BCI État 2025)	18	305 280 302	263 419 484	86,3 %

Selon ces données budgétaires nationales, la programmation 2025 s'élève à 305 280 302 MRU pour une exécution de 263 419 484 MRU, soit un taux d'exécution global d'environ 86,3 %. Les crédits sont principalement concentrés sur le CAB/MEnv DD, l'ANGMV/ME et la DAPL/MEnvDD, tandis que la ligne WACA inscrite au BCI État présente une sous-exécution plus marquée.

Par ailleurs, le bilan sectoriel fait ressortir l'obtention de 8 millions d'euros de l'AFD et de 6 millions USD du FEM8 pour des projets intégrés, ainsi que la signature d'un accord relatif à une forêt carbone de 10 000 ha, témoignant d'une bonne capacité de mobilisation de partenariats climatiques.

Les actions conduites par la DGSCGC/MIDEC dans le domaine de la RRC ne sont pas retracées dans les tableaux budgétaires du MEDD présentés ci-dessus, mais elles constituent un apport complémentaire essentiel au chantier « Environnement et réduction des catastrophes ». Pour les prochains exercices, il serait utile de documenter de manière consolidée les financements mobilisés pour la sécurité civile, la préparation aux crises, les équipements de réponse et les dispositifs de relèvement post-catastrophe, afin de mieux apprécier l'effort public global consacré à la résilience.

V. Perspectives pour 2026

Les perspectives 2026 du secteur s'inscrivent dans la continuité des acquis 2025 et dans la préparation du nouveau cycle programmatique. Elles s'articulent autour des axes suivants :

- Poursuite de la révision réglementaire et opérationnalisation des systèmes d'information environnementale.
- Montée en charge de la Grande Muraille Verte, renforcement des pépinières et poursuite des opérations de restauration des terres et de fixation des dunes.
- Consolidation des actions du Parc national du Diawling, du littoral et des aires protégées.
- Déploiement des dispositifs de surveillance et de contrôle environnemental, y compris en matière de pollutions et de déchets.
- Extension des programmes d'éducation environnementale, notamment le programme « écoles vertes », et renforcement de l'ONEL.
- Opérationnalisation de la plateforme nationale sur les pertes et dommages et de la base de données des ménages touchés par les catastrophes, en lien avec le Registre social et les mécanismes de réponse humanitaire.
- Renforcement de la coordination MEDD-MIDEC-ONM-CSA-collectivités territoriales pour améliorer la prévention, l'alerte, la réponse rapide et le relèvement post-crise.
- Consolidation des capacités territoriales de la DGSCGC, y compris les centres de secours régionaux, les moyens de pompage, les équipements de lutte contre les incendies et les dispositifs de préparation communautaire.

La réussite de ces perspectives dépendra toutefois de la capacité à sécuriser les financements, à accélérer les textes d'application, à consolider les données de suivi et à maintenir la dynamique de coopération avec les partenaires techniques et financiers.

VI. Conclusions du chantier

L'année 2025 apparaît comme une année de consolidation stratégique du chantier n°2. Les résultats enregistrés confirment la progression du secteur dans la gouvernance environnementale, la restauration écologique, le contrôle environnemental et la mobilisation des financements extérieurs et des crédits budgétaires nationaux.

Plusieurs cibles ont été atteintes ou dépassées, ce qui témoigne d'une bonne capacité de mise en œuvre dans les domaines les mieux structurés. Les écarts observés sur certains indicateurs ne remettent pas en cause la trajectoire globale, mais ils soulignent la nécessité d'un renforcement des capacités opérationnelles, d'une meilleure priorisation des investissements et d'un suivi-évaluation encore plus robuste.

L'intégration des activités de la DGSCGC/MIDEC confirme que la performance du chantier doit être appréciée non seulement à travers les réalisations environnementales du MEDD, mais également à travers les actions opérationnelles de prévention, de secours, de gestion des inondations et de relèvement conduites par les structures nationales de sécurité civile. Cette approche intégrée donne une image plus complète de la contribution de l'État à la résilience des territoires et des populations.

En définitive, la NASMO 2025 montre que le secteur dispose désormais d'une base plus solide pour aborder la période 2026-2030, à condition de transformer les acquis de 2025 en résultats institutionnels et territoriaux durables.

VII. Recommandations relatives au chantier

- Finaliser et mettre en application les textes réglementaires en cours, notamment sur les déchets solides, les EIES, le littoral et les établissements classés.
- Renforcer les capacités techniques, humaines et logistiques des structures centrales et déconcentrées.
- Améliorer le système de suivi-évaluation pour fiabiliser les indicateurs et mieux documenter les écarts.
- Accélérer les interventions sur les volets restés en deçà des prévisions, notamment l'assainissement des sites et certaines infrastructures littorales.
- Poursuivre la mobilisation et la meilleure articulation des financements extérieurs et des crédits budgétaires nationaux, en les alignant sur les priorités de la SCAPP et du PANEDD.
- Accélérer l'opérationnalisation des outils de RRC adoptés en 2025, notamment la plateforme pertes et dommages, la base de données des ménages vulnérables touchés par les catastrophes et les dispositifs d'alerte et de planification de la réponse.

VIII. Annexes

Sources documentaires mobilisées

- NASMO 2024 CDS.
- RAMO 2024
- Bilan des réformes et réalisations du MEDD pour la période du 1er janvier au 30 novembre 2025.
- Tableau des performances du MEDD 2025.
- Programmation-Exécution BCI sur financement extérieur 2025 et BCI État 2025.
- DGSCGC/MIDEC, communiqués et notes d'information 2025 relatifs aux opérations de pompage, au renforcement des moyens de secours, à la plateforme pertes et dommages et au plan stratégique 2024-2027.
- Agence Mauritanienne d'Information (AMI), Conseil des Ministres du 17 septembre 2025, projet de décret portant création d'une base de données spéciale pour les ménages pauvres et/ou vulnérables touchés par les catastrophes.

2. Personnes rencontrées :

- M. Ahmed Ould Zein, Conseiller au MEDD – Président
- Mme Azza Mint Jiddou, CT – MPIMP – Membre
- M. Mohamed Yahya Lafdal, DG ONEL – Membre
- M. Cheikh Tijani Inegih, DA – DPCS – Membre
- M. Aberrahmane Sow Lam, DA – ANGMV – Membre
- M. Nabgha El Moustaphe, DA – MPIMP – Membre
- Colonel Hannani DGSCGC/MIDEC

